

WORKSHOP

Yachting and recreational/competition sailing by **Capt Philippe Martin (France)**

C'est à la demande de l'Apostolatus Maris et plus précisément de Mgr A.Marchetto que je vais essayer d'animer cet atelier sur la Plaisance. J'ai fait toute ma carrière professionnelle dans la Marine Marchande et suis membre de la Mission de la mer (AM France) depuis plus de 30 ans.

Jusqu'à présent la Plaisance n'a pas été considérée comme un lieu d'action pour l'apostolat maritime, en tout cas en France. Cependant, c'est une activité qui se développe rapidement et qui est très médiatisée. C'est une question nouvelle qui nous est posée et à laquelle nous devons tenter de porter une réponse.

Le premier aspect de la plaisance est le loisir et le public y est très varié. On peut posséder ou louer un bateau pour aller en mer un week-end ou pour des vacances. C'est un phénomène très populaire depuis quelques années déjà. Les ports de plaisance sont saturés et on cherche à les étendre ou à construire de nouveaux, parfois en remplacement des ports de pêche dont l'activité diminue. La plaisance génère de nombreux emplois dans la construction et la réparation. On peut aussi aller faire le tour du monde et cela peut prendre quelques années.

On voit apparaître de façon significative des marins qui font profession de louer leurs services à ceux qui veulent louer un bateau et qui n'ont pas de compétence particulière pour naviguer. Ces skippers professionnels reçoivent une formation spécifique, ont des brevets et sont inscrits maritimes comme tous les marins professionnels.

Sur les gros yachts de luxe il y a des marins professionnels dont les contrats sont semblables à ceux des marins du commerce et qui proviennent des mêmes zones de recrutement. Ces marins semblent entrer plus naturellement dans le champ d'action traditionnel de l'apostolat maritime, même si nous n'avons que peu de contacts avec eux.

Les courses océaniques sont l'occasion de grandes manifestations populaires. Les coureurs semblent cependant peu sensibles aux offres que peut faire l'Apostolat de la mer (visites, messes, ...)

Il existe aussi des pêcheurs plaisanciers, mais je ne sais pas si cette catégorie entre dans le cadre de travail de cet atelier.

En France, le pays d'où je viens, il existe une Association qui s'occupe des marins plaisanciers. Elle s'appelle Cap Vrai, dépend de la Pastorale du tourisme et des Loisirs et son activité principale est l'organisation de messes à l'occasion des grandes manifestations nautiques (salons, départs de courses océaniques, régates, ...). La Mission de la mer travaille très ponctuellement avec Cap Vrai et cette coopération est récente.